

Nous croyons que relancer une vision en France, une ambition industrielle, à travers quelques grands programmes, ou projets stratégiques pour le pays et pour nos citoyens est vital, sur le plan :

- **SOCIÉTAL** : pour répondre **aux besoins de nos concitoyens** en matière par exemple de santé du futur, de développement durable, de sécurité, au sens large du terme (sécurité sur les routes, du citoyen, du territoire, des transactions bancaires, etc.). Et la liste est loin d'être exhaustive ;
- **INDUSTRIEL** : pour créer ces fameux **écosystèmes de croissance** d'entreprises petites et moyennes autour de grands champions qui travailleraient ensemble sur les marchés du futur. Ces écosystèmes existent naturellement en Allemagne et au Japon. Ils n'existent pas ou très peu en France. L'union fait la force. **Il faut « chasser en meute »** ;
- **TECHNOLOGIQUE** : pour orienter tous les efforts d'innovation, que cela soit en R&D ou en *process* industriels, vers des applications concrètes de ces systèmes, ces produits ou ces services de demain et **gagner les futures batailles mondiales par l'innovation**. Cela permettra de relancer une politique d'offre cohérente et compétitive, de garder des centres de R&D à la pointe de leur art et des usines de production extrêmement innovantes et compétitives, maîtrisant des processus compliqués. Cette arme est indispensable pour aller conquérir de nouvelles commandes et doper nos exportations ;
- **ÉCONOMIQUE** : pour recréer richesses, emplois et pouvoir d'achat en France autour de quelques grandes initiatives qui constitueront les pôles d'excellence industrielle de la France de demain, et qui devront permettre de **réaliser de grandes économies à la France**, par des retours sur investissements clairement identifiés, chiffrés et mesurés. Par exemple : les nouvelles offres en terme d'efficacité énergétique pour consommer mieux et moins ou la route intelligente qui réduirait par deux le nombre de morts et de blessés. **Cela permettrait d'avoir une réponse à la mondialisation qui ne serait plus subie mais conquérante** ;
- **POLITIQUE** : pour avoir une vision pour notre pays, redonner **un sens collectif à nos actions**, faire rêver comme Kennedy a pu le faire en lançant son programme lunaire dans les années 63, **fédérer les initiatives et les acteurs**, imaginer et construire le futur tous ensemble, avoir la fierté de créer de grandes choses, donner du travail à nos concitoyens et **préparer l'avenir de nos enfants** sur des projets stratégiques et sociétaux, montrer que notre pays a une vision construite et partagée avec l'ensemble des acteurs.



Le bateau France doit être très compétitif grâce à des contraintes allégées notamment en matière fiscale et sociale certes, mais une fois à la surface de l'eau, il doit aussi savoir où il va et fédérer les énergies pour s'y rendre.

**Le bateau est à flot, les équipages sont prêts,
fixons lui un cap et vogue le navire !**


Pierre Gattaz

Déclaration commune

Une stratégie industrielle moderne, une vision partagée autour des marchés du futur est aujourd'hui un besoin et une nécessité pour la croissance de nos entreprises, le bien-être de nos concitoyens et l'avenir de notre pays.

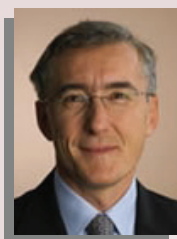
Le futur doit se préparer ensemble avec pragmatisme et réalisme : les marchés porteurs d'innovation et de croissance et les conditions de leur développement doivent s'envisager dans une approche dynamique et prospective, en partenariat étroit avec les décideurs politiques.

Il convient dès lors d'anticiper, de définir et d'accompagner les mutations en cours pour faire face avec efficacité et volontarisme aux défis qui nous attendent. Ce rapport permet de poser les bases d'un constat partagé, de clarifier les enjeux et de donner un cadre de travail précis, articulé autour de propositions concrètes et opérationnelles.

La création d'un Conseil Stratégique pour nos industries serait en ce sens une première étape indispensable mais l'effort ne doit pas s'arrêter là et nous sommes déterminés à continuer à travailler, dans une logique de réseaux, avec nos partenaires, sur ces sujets.

Nos entreprises, responsables et engagées, sont au cœur des enjeux de notre société : développement durable, efficacité énergétique, santé, sécurité, convergence numérique... et nous avons cette ambition industrielle moderne pour construire notre avenir et ne pas le subir.

La croissance se construit ensemble !



OLIVIER BAUJARD
Alcatel - Lucent
France



JEAN-JACQUES BLANC
Whirlpool France



PHILIPPE CARLI
Siemens France



JEAN BOTTI
EADS



PHILIPPE CITROËN
Sony France

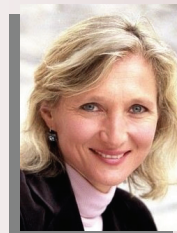


Crédit photo : Véronique Vedrenne

**THIERRY DE LA
TOUR D'ARTAISE**
Groupe SEB



ALAIN DUTHEIL
STMicroelectronics



CLARA GAYMARD
General Electric
France



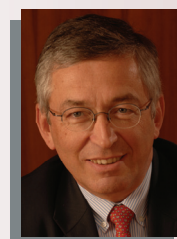
PHILIPPE GUILLEMOT
Areva T&D



GÉRARD HAUSER
Nexans



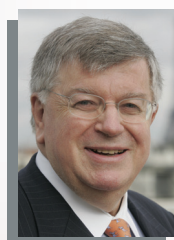
JEAN-PAUL HERTEMAN
Safran



JOËL KARECKI
Philips France &
Maghreb



HENRI LACHMANN
Schneider Electric



DIDIER LOMBARD
France Telecom



ROBERT MAHLER
Alstom France



JEAN MONVILLE
Spie



THIERRY MORIN
Valeo



DENIS RANQUE
Thalès



GILLES SCHNEPP
Legrand



JULIAN WALDRON
Thomson

SOMMAIRE

1. LETTRE DE MISSION DU SECRETAIRE D'ETAT A PIERRE GATTAZ.....	1
2. AVANT-PROPOS	3
3. DECLARATION COMMUNE.....	4
4. SYNTHSE DES PROPOSITIONS STRATEGIQUES DE LA FIEEC.....	8
5. INTRODUCTION.....	43
6. CONSTATS ET ENJEUX.....	44
7. RESUME DES TRAVAUX	
• CHAPITRE I - LES MARCHES DU FUTUR	
▪ <i>Efficacité énergétique globale des bâtiments</i>	48
▪ <i>Eco-conception des produits et systèmes et gestion des matières premières</i>	51
▪ <i>Sécurité du territoire, des réseaux, des personnes et des biens</i>	54
▪ <i>Santé</i>	57
▪ <i>Convergence technologique</i>	60
• CHAPITRE II - LES CONDITIONS DU SUCCES	
▪ <i>Attractivité des métiers</i>	68
▪ <i>R&D, Innovation, Technologies du futur</i>	70
▪ <i>Normalisation</i>	74
▪ <i>Production</i>	78
▪ <i>Loyauté des échanges</i>	82
• CHAPITRE III - UNE METHODE POUR GAGNER	
▪ <i>Raisonner « Marchés » : « pôles de marchés »</i>	86
▪ <i>Chasser en « meute » : « écosystèmes de croissance »</i>	88
▪ <i>Penser européen et mondial : ELECTRA</i>	90
▪ <i>Impulser une véritable stratégie industrielle au niveau français, notamment pour nos industries : Conseil stratégique</i>	91
8. ANNEXES	
• Remerciements.....	95
• Présentation de la FIEEC et liste des syndicats adhérents.....	107
• Présentation des partenaires.....	111
• Bibliographie.....	115
9. RECUEIL COMPLET DES TRAVAUX DES GROUPES (DOCUMENT ANNEXE)	

Synthèse des propositions stratégiques de la FIEEC

« La croissance se construit ensemble »

I - Les marchés du futur

A - Faire du développement durable un moteur de l'innovation : gestion intelligente de l'énergie et éco-conception

- **PROPOSITION 1 : Promouvoir les solutions d'efficacité énergétique globale des bâtiments**
- **PROPOSITION 2 : Encourager l'éco-conception des produits et systèmes et favoriser leur accès au marché**

B - La sécurité, levier de croissance : capitaliser sur le numérique, l'électronique et l'électricité

- **PROPOSITION 3 : Améliorer la sécurité globale des territoires et des réseaux**
- **PROPOSITION 4 : Renforcer la sécurité des citoyens grâce à l'excellence de la filière électrique**

C - L'e-santé : optimiser nos investissements et nos dépenses au bénéfice du secteur de la santé et des malades

- **PROPOSITION 5 : Mobiliser les énergies autour de la télémédecine et clarifier les conditions d'intervention**

D - Tirer partie de la convergence des technologies

- **PROPOSITION 6 : Accélérer sur le déploiement du Très Haut Débit fixe et mobile**
- **PROPOSITION 7 : Rattraper notre retard dans les énergies renouvelables en particulier dans le solaire**
- **PROPOSITION 8 : Développer notre excellence dans l'électronique et l'automobile autour des programmes sur la voiture et la route de demain**
- **PROPOSITION 9 : Faire de la Haute Définition un enjeu culturel et économique majeur en renforçant notre filière de production audiovisuelle**

E – Promouvoir les technologies stratégiques

- **PROPOSITION 10 : Bâtir sur l'industrie mécanique et électronique pour développer la mécatronique**
- **PROPOSITION 11 : Renforcer la microélectronique**

II – Les conditions du succès

- PROPOSITION 12 : **Renforcer l’attractivité de notre secteur vis-à-vis des jeunes et des femmes**
- PROPOSITION 13 : **Conforter l’excellence du secteur électrique et électronique en normalisation et tirer profit de sa réussite**
- PROPOSITION 14 : **Renforcer la recherche et l’innovation, y compris dans les processus de production**
- PROPOSITION 15 : **Permettre le développement des entreprises de production, notamment les PME et les ETM**
- Proposition 16 : **Garantir la loyauté des échanges : lutter contre produits non-conformes ou contrefaisants**

III – Une méthode pour gagner

- PROPOSITION 17 : **Intégrer une démarche « pôles de marché » dans les « pôles de compétitivité »**
- PROPOSITION 18 : **Recréer une solidarité entre les petites, moyennes et grandes entreprises dans une approche d’« écosystèmes de croissance »**
- PROPOSITION 19 : **Impulser une stratégie européenne sur notre secteur**
- PROPOSITION 20 : **Créer un Conseil Stratégique Industriel de l’Energie, du Numérique et du Développement durable, en lien avec les Conseils existants et les industries et services concernés**



I - Les marchés du futur

En agissant vite et de manière coordonnée (voir point III), on peut donner un avantage mondial à nos industries et à notre pays.

A - FAIRE DU DEVELOPPEMENT DURABLE UN MOTEUR DE L'INNOVATION : SOLUTIONS D'EFFICACITE ENERGETIQUE GLOBALE DES BATIMENTS ET ECO-CONCEPTION

PROPOSITION 1 :

PROMOUVOIR LES SOLUTIONS D'EFFICACITE ENERGETIQUE GLOBALE DES BATIMENTS

POURQUOI ?

- Un marché latent et **un besoin urgent**.
- **Des solutions techniques disponibles mais peu prescrites**.
- **Des gains d'économie d'énergie significatifs (jusqu'à 30%)** facilement accessibles.
- **Un retour sur investissement rapide**.
- Des groupes nationaux **leaders mondiaux** dans les domaines énergétiques.
- L'excellence de la filière.

COMMENT ?

LES PROPOSITIONS DE LA FIEEC POUR PROMOUVOIR LES SOLUTIONS D'EFFICACITE ENERGETIQUE GLOBALE DES BATIMENTS

- Introduire des **exigences réglementaires minimales** par usage énergétique.
- Intégrer l'ensemble des solutions **dans les outils existants** (bouquets de travaux, labels ...).
- Favoriser la prise de conscience de l'utilisateur en imposant **la mesure et l'affichage simple des consommations d'énergie par usage**.
- **Améliorer l'information du public et la formation des professionnels**
- Favoriser la diffusion de ces solutions par le **développement de la normalisation**, la promotion de **mécanismes de financement innovants**, et la réalisation **d'opérations exemplaires** (via les « pôles de marchés » (Cf. proposition 17 sur les pôles de marchés) par une coopération administrations-entreprises, etc.).
- **Garantir et contrôler la réalité des gains** pour inciter les propriétaires à engager des travaux de rénovation énergétique.

Liste des propositions détaillées à la page 48

LES GAINS ?

Le secteur du bâtiment représente 46 % de l'énergie consommée en France et 100 millions de tonnes de CO2 émises chaque année. Les experts du groupe estiment que l'utilisation de produits performants associés à des systèmes de gestion dynamique de l'énergie permettrait de réaliser 30 % d'économie d'énergie complémentaire à celle obtenue sur l'enveloppe.

Le groupe de haut niveau « Electra » au niveau européen indique quand à lui : « *More than 50 % only of the energy used in buildings is electricity. Solutions are available to contribute to the overall energy performance of these. 30% savings are possible with today's technologies.* »



PROPOSITION 2 :

ENCOURAGER L'ECO-CONCEPTION DES PRODUITS ET SYSTEMES

ET FAVORISER LEUR ACCES AU MARCHÉ

POURQUOI ?

- Une nécessité environnementale au niveau mondial : raréfaction des ressources entraînant une hausse des prix, nécessité d'une démarche de développement durable,...
- **Une excellence de la filière Electrique, Electronique et de Communication** forte d'initiatives diverses depuis plusieurs années (normalisation, logiciel et services d'aide à l'éco-conception).
- Un facteur de différenciation fort avec les concurrents centrés sur des produits « *low-cost* ».
- Un retour sur investissement global à assurer : amélioration de l'efficacité des filières industrielles, une gestion stratégique des ressources,...

COMMENT ?

LES PROPOSITIONS DE LA FIEEC POUR ENCOURAGER L'ECO-CONCEPTION DES PRODUITS ET SYSTEMES **ET FAVORISER LEUR ACCES AU MARCHÉ**

- Mettre au point des **référentiels d'éco-conception reconnus**, déclinés par secteurs, catégories de produits et marchés visés, en associant les industriels et les organes compétents.
- **Renforcer les politiques d'achat public** favorisant les solutions éco-conçues suivant ces référentiels et mettre en place une communication commune entre le Gouvernement et les industriels pour valoriser ces solutions.

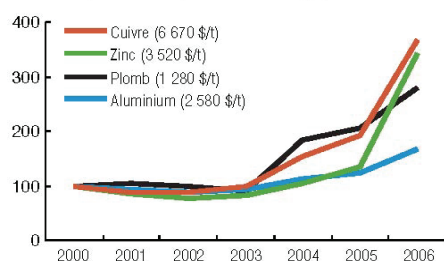
Une condition forte :

- **Donner le statut de ressources stratégiques aux matières premières dont la pénurie physique et les coûts exorbitants sont prévisibles à court ou moyen terme :**
 - mettre en place **au sein de l'Etat, en liaison avec les industriels, une cellule de pilotage** et de suivi de nos besoins et des ressources en matières premières croisés avec le suivi des positions clés tenues par les acteurs économiques dans ces filières ;
 - donner **les moyens aux producteurs de mieux contrôler les produits** en fin de vie et les **filières de recyclage**, afin de dépasser la logique réglementaire actuelle de recyclage de produits (i.e. prévention des déchets) et de s'inscrire dans une logique de **recyclage de matériaux** à introduire dans les nouveaux équipements (i.e. approvisionnement durable en matériaux) ;
 - **renforcer la politique de recherche sur les agro-matériaux** de 2^{ème} génération, issus de déchets de biomasse ou d'activités non concurrentielles de la production alimentaire de base.

Liste des propositions détaillées à la page 51

LE CONSTAT ?

5. Prix des principaux métaux non ferreux
indices des prix industriels, base 100 en 2000, \$ par tonne en 2006



Source : cours LME (London Metal Exchange) à 3 mois.

En parallèle de la hausse très importante du prix des matières premières, dans son dernier rapport le SESSI indique que, sur les principaux métaux, quelques pays ciblés fournissent parfois plus de 50% des besoins de la France.

Au-delà de ces questions stratégiques, la création d'une véritable filière économique de recyclage local au service des industriels ayant besoin de ces matériaux devrait permettre d'avoir un effet important sur l'emploi direct et indirect.



B - LA SECURITE, LEVIER DE CROISSANCE : CAPITALISER SUR LES TECHNOLOGIES NUMERIQUES, ELECTRONIQUES, ET ELECTRIQUES

PROPOSITION 3 :

AMELIORER LA SECURITE GLOBALE DES TERRITOIRES ET DES RESEAUX

POURQUOI ?

- Une **mission régalienne de l'Etat** et une nécessité pour la vie économique et sociale d'un pays.
- **Un rôle de l'Etat déterminant :**
 - coordination et impulsion ;
 - création du marché : commandes publiques, grands programmes.
- Une action de l'Etat aujourd'hui insuffisamment coordonnée entre les différents ministères.
- **Des concurrents mieux organisés**, bénéficiant d'outils de pilotage plus efficaces : *Homeland Security Program* aux Etats-Unis, *Department of Defense*...
- **Un retour sur investissement au niveau national** : meilleure efficacité, impulsions industrielles.
- **Des groupes nationaux leaders mondiaux** dans les domaines de la sécurité : les cartes à puce, la cryptographie, le RFID-NFC, la détection et les mesures, la télé & vidéo surveillance, les automatismes, les centres de contrôle et de gestion de crises, les câbles, connectiques et conduits, l'éclairage (sécurité, signalétique), les équipements de protection contre les coupures électriques, la très haute tension, l'optique, la détection d'intrusion, le contrôle d'accès, la surveillance médicale à distance...

COMMENT ?

LES PROPOSITIONS DE LA FIEEC POUR AMELIORER LA SECURITE GLOBALE DES TERRITOIRES ET DES RESEAUX

- **Créer une agence interministérielle de la sécurité dotée de moyens et de compétences suffisants.**
Regroupement de différents services ministériels. Missions :
 - la sensibilisation des acteurs et la formation des professionnels ;
 - la standardisation, l'interopérabilité et la réglementation ;
 - le développement d'une véritable politique de sécurité coordonnée dans l'e-administration ;
 - des schémas de déploiement nationaux assurant résistance aux pannes et autonomie des réseaux.
- Mettre en place **une véritable politique indépendante d'évaluation et de certification de la sécurité** en renforçant les moyens de la Direction Centrale des Services et Systèmes d'Information (DCSSI).
- **Accélérer l'enfouissement des réseaux électriques.** L'enfouissement des réseaux électriques répond à des attentes multiples : sécurité d'alimentation dans un contexte de dépendance totale tant économique que sociétale, qualité de la fourniture (coupures brèves et microcoupures) et sensibilité environnementale. Il doit se faire dans le cadre d'un programme ambitieux et coordonné pour atteindre en dix ans le niveau des pays voisins.
- **Capitaliser sur les technologies de cartes à puce** en matière de sécurité sur internet : l'Etat doit être exemplaire sur ses propres sites de *e-gouvernement* et inciter les citoyens à utiliser ces technologies, notamment avec le volet e-service de la future carte nationale d'identité électronique.

- **Sensibiliser et former la filière pour intégrer les questions de gestion de la sécurité dès la conception des bâtiments**, au même titre que la gestion énergétique. Intégrer à l'ensemble des appels d'offre publics en nouveaux bâtiments ou en rénovation ces problématiques.

Une condition forte :

- Prendre en compte les interrogations du public sur ces nouveaux outils de sécurité numérique. Il faut informer, expliquer, élaborer des règles communes d'utilisation et d'implantation... En conséquence :
 - **confier au Forum des Droits sur Internet l'organisation d'un forum permanent d'information, de débat et d'orientation sur les questions de l'utilisation des technologies et du respect de la vie privée en lien avec la CNIL ;**
 - les premiers thèmes pourraient porter sur la vidéosurveillance, l'*e-santé*, et sur l'identité numérique.

Liste des propositions détaillées à la page 54

UN EXEMPLE ?

Le programme *Homeland Security* du gouvernement américain gère 3 groupes de travail de haut niveau entre administrations et grandes entreprises pour aider à la définition des stratégies du gouvernement américain en matière de sécurité. Il vient ainsi d'annoncer le 16 mai dernier, un investissement de 844 millions de dollars en 2008 pour sécuriser les « infrastructures critiques », ce qui porte un investissement cumulé à plus de 3 milliards de dollars depuis sa création en 2001.



PROPOSITION 4 :
RENFORCER LA SECURITE DES CITOYENS GRACE
A L'EXCELLENCE DE LA FILIERE ELECTRIQUE

POURQUOI ?

- **Une filière électrique en pointe sur les questions de sécurité** : nouveaux produits (câbles), produits performants grâce à des normes strictes, etc.
- Une rénovation lente des bâtiments qui entraîne encore trop de morts et décès dus à des accidents domestiques facilement évitables. 1 incendie sur 4 est dû à des défaillances électriques.
- **Une compétence reconnue** et une possibilité d'exporter à l'international un « modèle » français.
- Un renforcement de notre politique de normalisation grâce à des résultats visibles.
- **Une nécessité de lutter contre des produits bas de gamme et dangereux.**

COMMENT ?

LES PROPOSITIONS DE LA FIEEC POUR RENFORCER LA SECURITE DES CITOYENS
GRACE A L'EXCELLENCE DE LA FILIERE ELECTRIQUE

- **Etendre le diagnostic électrique actuel aux parties communes des immeubles** de plus de 15 ans, indépendamment des processus de vente d'appartement.
- **Etablir un diagnostic électrique tous les 5 ans** en cas de location d'un bien et l'annexer au bail.
- Renforcer la lutte contre les produits électriques non-conformes (cf. Infra proposition 16 consacrée à la loyauté des échanges).
- Généraliser l'utilisation **des câbles à faible émission de fumées toxiques** dans les établissements recevant du public, les tunnels et les immeubles de grande hauteur (bâtiments administratifs, écoles, universités, médiathèques, bibliothèques, hôpitaux, maisons de retraite, etc.) comme c'est déjà le cas dans le métro.

Liste des propositions détaillées à la page 54

DES CHIFFRES ?

- 10 000 victimes chaque année dont environ 460 décès en France.
- Un incendie domestique a lieu toutes les 2 minutes.
- 1 incendie sur 4 est dû à une installation électrique défectueuse.
- La toxicité des fumées les rend responsables de 80 % des décès des victimes d'incendies domestiques.
- 98 113 incendies d'habitation en 2003 ont nécessité l'intervention des sapeurs pompiers.

Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé. 2004.



C - L'E-SANTE : OPTIMISER NOS INVESTISSEMENTS ET NOS DEPENSES AU BENEFICE DU SECTEUR DE LA SANTE ET DES MALADES

PROPOSITION 5 :

MOBILISER LES ENERGIES AUTOUR DE LA TELEMEDECINE **ET CLARIFIER LES CONDITIONS D'INTERVENTION**

POURQUOI ?

- Un problème sociétal de fond : des dépenses de santé qui représentent **11,1 % du PIB français en 2005 (selon l'OCDE), placent la France au troisième rang mondial**, et augmentent au minimum de 3% par an, soit **plus vite que le PIB**.
- Une espérance de vie de la population qui augmente. **En 2050, près de la moitié de la population française et européenne aura plus de 50 ans** selon l'Institut National des Etudes Démographiques (INED).
- Alors que **la demande en soins est en constante augmentation, les effectifs de professionnels de santé semblent suivre une tendance inverse** et leur répartition sur le territoire se concentre de plus en plus sur les zones à forte densité de population.
- Une problématique mondiale dans l'ensemble des pays développés – **marchés solvables**.
- **Des industriels impliqués et une industrie capable de rattraper le retard grâce à des technologies aujourd'hui matures**.
- Des solutions technologiques donnant une même qualité de soin et un environnement plus agréable pour les malades (maintien à domicile).
- **Des problèmes concrets solubles rapidement** (exemple : décrets fixant un cadre juridique pour la télémédecine toujours en attente) pour initier une dynamique, une volonté de mobilisation à tous les niveaux dans le moyen terme.
- **Une implication de l'Etat indispensable** sur ce sujet.
- **Un pilotage commun industriels / Gouvernement** crucial pour garantir les succès futurs et éviter les erreurs déjà passées.

COMMENT ?

LES PROPOSITIONS DE LA FIEEC POUR MOBILISER LES ENERGIES AUTOUR DE LA TELEMEDECINE **ET CLARIFIER LES CONDITIONS D'INTERVENTION**

- **Lancer un comité de pilotage commun interministériel / industrie** capable de prendre des décisions, d'assurer un suivi régulier sur le long terme et **associant l'ensemble des acteurs concernés** autour d'un programme de travail précis et concret.
- Renforcer l'interopérabilité des systèmes :
 - **rendre obligatoire le respect des standards internationaux** dans toute mise en œuvre des TIC de santé et pour la dépendance ;

- **renforcer et soutenir la présence des industriels français au sein des travaux en cours de normalisation au niveau international.** Bâtir pour cela sur l'activité de la Commission de Normalisation Informatique de Santé (CNIS).
- Clarifier le cadre juridique :
 - **adapter le droit de la responsabilité aux nouvelles pratiques ;**
 - **poser un cadre réglementaire (décret) pour les actes de télémedecine** tels que définis dans les articles 31 à 34 de la loi du 13 août 2004 relative à l'assurance maladie, notamment afin de doter ces actes d'une nomenclature de remboursement au sein de la CNAM et donner ainsi une réalité économique à ce marché.
- Faire évoluer les pratiques et les mentalités :
 - associer systématiquement les patients, les professionnels de santé et la société civile sur les aspects de l'*e-santé* ;
 - informer et former largement les professionnels de la santé (médecins, infirmiers, etc.) et les patients sur ces nouveaux outils et leurs avantages ;
 - développer les aspects liés à l'utilisation des technologies d'information et de communication dans la formation initiale et continue des professionnels de santé.

Liste des propositions détaillées à la page 57

DES CHIFFRES ?

L'IRDES, Institut de Recherche et Documentation en Economie de la Santé, a indiqué en février 2007, que, pour des soins comparables, le coût d'une journée pour les financeurs publics est, en moyenne, de 263 € en hospitalisation classique en Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) contre 169 € en hospitalisation à domicile (HAD). **Dès lors, 50.000 places de HAD sont dans le champ du possible et représenteraient une économie annuelle de 1,7 milliards d'Euros.**



PROPOSITION 6 :

ACCELERER SUR LE DEPLOIEMENT DU TRES HAUT DEBIT

FIXE ET MOBILE

POURQUOI ?

- **La filière télécommunication est un atout fort en France** puisqu'elle regroupe à la fois un écosystème industriel, d'opérateurs, de recherche et d'écoles.
- Le marché est mondial, en croissance, en innovation permanente, ce qui génère des opportunités fortes.
- **Le secteur est structurant pour le reste de l'économie** : la disponibilité de réseaux performants est clé pour l'avenir économique de notre pays.
- Le déploiement de réseaux fibre optique permettant le Très Haut Débit est un enjeu industriel majeur, à la fois pour les industriels du secteur et le reste de l'économie.
- Il faut éviter une nouvelle fracture numérique qui concernerait les 3/5 de la population et serait ressentie comme une nouvelle inégalité sociale.

COMMENT ?

LES PROPOSITIONS DE LA FIEEC POUR ACCELERER SUR LE DEPLOIEMENT DU TRES HAUT DEBIT

FIXE ET MOBILE

- Favoriser l'investissement des opérateurs **par un environnement réglementaire favorable** :
 - développer une offre de contenus et de services innovante ;
 - fournir les conditions favorables à la mutualisation des montées d'immeuble.
- Se servir des investissements dans le Haut Débit **pour déployer la fibre optique le plus loin possible**, notamment dans les zones blanches, afin de préparer l'avenir (migration ultérieure vers le FTTH) et compléter la boucle finale en utilisant diverses technologies (ADSL 2+, radio, satellite,...).
- **Mobiliser les collectivités locales** pour accélérer le déploiement de la fibre optique : investissement en génie civil (pose de goulottes, etc.), équipement des immeubles dont elles sont propriétaires, coordination des travaux de voirie, etc. dans les lignes directrices définies par l'ARCEP.
- Clarifier le débat sur les infrastructures Très Haut Débit pour les services fixes d'un côté et mobile/nomade de l'autre : favoriser la fibre optique pour les réseaux fixes et réserver les fréquences radio nécessaires pour les services mobile/nomade en cohérence avec le développement de la Télévision Haute définition hertzienne (voir proposition 9).
- Accélérer le déploiement du Très Haut débit, en s'assurant de la formation et de la qualification de la filière (installateurs, etc.).

Liste des propositions détaillées à la page 60

UN EXEMPLE ?

Au Japon, les investissements en fibre optique ont été lancés en 2001, et en 2007, sur 27,2 millions d'internautes haut débit, 9,7 millions étaient connectés grâce à la fibre optique (source IDATE).

En Corée, le développement de la fibre optique a été coordonné au niveau national et les acteurs prévoient d'avoir converti la totalité des clients ADSL en fibre optique d'ici 2010.



PROPOSITION 7 :

RATTRAPER NOTRE RETARD DANS LES ENERGIES RENOUVELABLES **EN PARTICULIER DANS LE SOLAIRE**

POURQUOI ?

- Face au défi du réchauffement climatique, **le développement des énergies renouvelables est indispensable.**
- C'est un **marché mondial** qui va bénéficier d'une **forte croissance** dans les années qui viennent.
- La France est en retard sur le développement de filières industrielles autour de ces énergies, mais les technologies solaires vont bénéficier d'innovations permettant **de rattraper le retard français**, en particulier au niveau des composants électroniques.
- **L'action des pouvoirs publics** au sein d'une stratégie industrielle est indispensable. C'est grâce à une action de ce type que le secteur s'est développé en Allemagne et en Espagne. A titre d'exemple : 45 MW ont été installés en France en 2007, contre 1 100 MW en Allemagne et 250 MW en Espagne (source : Electronique international).

COMMENT ?

LES PROPOSITIONS DE LA FIEEC POUR RATTRAPER NOTRE RETARD DANS LES ENERGIES RENOUVELABLES, **EN PARTICULIER DANS LE SOLAIRE**

- Réduire la **complexité administrative** retardant le déploiement des solutions solaires, par exemple en ayant recours à **un guichet unique.**
- **Clarifier la mise en œuvre des incitations actuelles** de rachat qui sont compétitives mais difficiles à appliquer (tarifs différents selon que l'on est intégré au bâti ou non).
- **Développer une filière industrielle française** pour éviter d'accroître les importations via les incitations mises en place. Renforcer les efforts R&D pour conserver une avance technologique sur le long terme en s'appuyant sur les pôles de compétitivité (Tenerdis, Minattec) dans **une logique de « marché »** (cf. proposition 17).
- **Promouvoir le photovoltaïque** et mettre en place des projets visibles en développant un Plan National d'Actions sur les bâtiments publics avec un recours obligatoire aux énergies renouvelables dans les investissements neufs ou de rénovation associé à des mesures d'efficacité énergétique.
- **Former les installateurs** à l'installation efficace de ces nouvelles techniques.

Liste des propositions détaillées à la page 60

UN PEU DE BENCHMARK...

Ainsi que le note le Ministère de l'industrie, dans son rapport sur la stratégie nationale de recherche énergétique en 2007 : « *Le marché du photovoltaïque est en très forte croissance depuis 20 ans (15 % entre 1985 et 1995, puis 35 % entre 1995 et 2003 et plus de 40 % depuis 2003). Cette progression résulte de la politique très volontariste au Japon qui a fortement soutenu les industriels de la microélectronique pour le développement de cette filière et organisé le déploiement d'installations dans le pays. En Europe, l'Allemagne a développé son marché depuis les années 1990 à travers des programmes nationaux (« 1000 toits solaires » puis « 100 000 toits solaires ») et depuis 2000 par une politique de tarif de rachat de l'électricité solaire très attractive (0,5 €/kWh) ce qui a permis de passer de 20 MW installés par an en 1999 à 360 MW en 2004.* »



PROPOSITION 8 :

DEVELOPPER NOTRE EXCELLENCE DANS L'ELECTRONIQUE ET L'AUTOMOBILE AUTOUR DES PROGRAMMES SUR LA VOITURE ET LA ROUTE DE DEMAIN

POURQUOI ?

- L'électronique et l'automobile sont **deux secteurs leaders en France** et répondent à un marché mondial.
- L'évolution des attentes sociétales conduit à un double mouvement : réduction des émissions de gaz à effet de serre (lutte contre le réchauffement climatique), **et sécurité accrue**.
- La conjonction de l'électronique embarquée (associée aux technologies de mécatronique) et capable d'agir en liaison avec son environnement, en particulier routier, permet d'imaginer **des applications amenant plus de sécurité** (voitures pilotées automatiquement par exemple), ou de gains en termes de pollution (fluidité du trafic par exemple).

COMMENT ?

LES PROPOSITIONS DE LA FIEEC POUR DEVELOPPER NOTRE EXCELLENCE DANS L'ELECTRONIQUE ET L'AUTOMOBILE AUTOUR DE PROGRAMMES SUR LA VOITURE ET LA ROUTE DE DEMAIN

- Lancer, au niveau gouvernemental, **une impulsion sur ce sujet crucial** pour notre industrie, nos concitoyens, nos engagements environnementaux...
- Travailler avec une logique de marchés en collaboration avec plusieurs secteurs : constructeurs automobiles, équipementiers automobiles, industrie électronique, etc. La Filière des Industries Electroniques et Numériques (FIEN) entend se saisir de ce sujet dans les semaines qui viennent et se coordonnera avec les fédérations concernées (FIEEC, FIEV,...)

Liste des propositions détaillées à la page 60

UN EXEMPLE ?

Dans son rapport sur les Gisements de sécurité routière, le préfet Régis Guyot proposait déjà en 2002 comme axe d'action prioritaire à moyen terme de « *créer un groupe de travail partenarial (État + grands acteurs de la route) pour définir les bases d'un véritable système d'information interactif* ». Il appuyait cette proposition en notant qu'en « *10 ans (1991-2000), près de 80 000 personnes (79.812) ont été tuées et plus de 380.000 blessées sur la route, d'après les statistiques cumulées de l'ONISR. La mortalité prématurée (avant 65 ans) évitable, due aux accidents de la circulation, est évaluée à 20 % de la mortalité évitable liée aux risques individuels.* »

Un programme d'action dans ce domaine permettrait de se fixer comme objectif de diminuer de moitié la mortalité sur la route.



PROPOSITION 9 :

FAIRE DE LA HAUTE DEFINITION UN ENJEU CULTUREL ET ECONOMIQUE MAJEUR EN RENFORÇANT NOTRE FILIERE DE PRODUCTION AUDIOVISUELLE

POURQUOI ?

- La Haute Définition est une attente forte des consommateurs.
- Les récepteurs (téléviseurs) sont aujourd'hui prévus pour supporter la Haute Définition.
- Le standard de DVD Haute définition (Blu-Ray) est désormais fixé.
- **La production de contenus Haute Définition n'est pas assez répandue en France.**
- La France a su maintenir **une place majeure dans la production cinématographique**, elle peut profiter d'une demande mondiale en émergence de contenus Haute Définition pour essayer de reprendre l'avantage en matière de production audiovisuelle, et de définir un pôle d'excellence en la matière.
- Les acteurs de la diffusion audiovisuelle (grandes chaînes audiovisuelles) ont un intérêt à accélérer la diffusion de contenus Haute Définition à l'heure de l'émergence des nouvelles formes de loisir numérique (internet par exemple).

COMMENT ?

LES PROPOSITIONS DE LA FIEEC POUR FAIRE DE LA HAUTE DEFINITION UN ENJEU CULTUREL ET ECONOMIQUE MAJEUR EN RENFORÇANT NOTRE FILIERE DE PRODUCTION AUDIOVISUELLE

- **Redéployer une partie des aides du Conseil National de la Cinématographie (CNC)** vers l'aide à la filière de production Haute Définition.
- Mettre en place **une action de sensibilisation et de formation** de l'ensemble de la filière et en particulier des réalisateurs, chefs opérateurs et directeurs photos.
- **Accélérer le calendrier** de diffusion de la Télévision Haute Définition hertzienne gratuite des principales chaînes.
- Optimiser les fréquences en généralisant, à terme, le recours à la norme de compression MPEG4 pour la diffusion des chaînes hertziennes.
- Utiliser le « dividende numérique » pour permettre à la fois une offre attractive de télévision Haute Définition hertzienne gratuite et une offre de télécommunication haut débit fixe et mobile.

Liste des propositions détaillées à la page 60

DES CHIFFRES ?

Selon l'institut GFK, en France en 2007, 4 milliards d'euros ont été consacrés à l'achat de produits HD (hardware et software - hors services / abonnements), la télévision a représenté le pôle principal des dépenses. Sept télévisions vendues sur dix ont été HD pour les fêtes de fin d'année 2007. Dès 2008, les TV HD se vendront à un rythme de près de 5 millions d'unités par an.

La Haute Définition réalisera 80 % du chiffre d'affaires du marché des écrans en 2007.



PROPOSITION 10 :

BATIR SUR L'INDUSTRIE MECANIQUE ET ELECTRONIQUE **POUR DEVELOPPER LA MECATRONIQUE**

POURQUOI ?

- Les filières électronique et mécanique sont majeures dans notre pays.
- Les contraintes liées aux questions de gestion des matières premières et aux normes de pollution entraînent une utilisation **croissante de composants électroniques dans des produits complexes, en particulier mécaniques.**
- L'intégration au plus près dans les composants mécaniques, des fonctions d'électronique, apporte notamment des gains de poids et permet d'imaginer **de nouvelles fonctionnalités pour des marchés mondiaux** : automobile, aéronautique, etc.
- Les ruptures technologiques dans les modes de fabrication, bénéficieront à l'industrie nationale en lui donnant un avantage technologique difficilement copiable.

COMMENT ?

LES PROPOSITIONS DE LA FIEEC POUR BATIR SUR L'INDUSTRIE MECANIQUE ET ELECTRONIQUE **POUR DEVELOPPER LA MECATRONIQUE**

- **Développer un « pôle de marché »** (Cf. proposition 17) en s'appuyant notamment sur le pôle de compétitivité Mov'eo et en donnant corps au projet MoveoTronics sur le plateau de Saclay Sartori. Associer, dans le pilotage de ce pôle, les Fédérations les plus concernées, l'Etat et les collectivités locales intéressées. Ce pôle devrait :
 - **regrouper des compétences et créer des synergies** avec des donneurs d'ordres (industrie automobile) et des fournisseurs (électronique, mécanique) dans une logique de développement de produits innovants pour servir un marché ;
 - **mutualiser des moyens coûteux et complexes** à mettre en œuvre et permettre ainsi aux PME/PMI innovantes, souhaitant devenir des entreprises mécatroniciennes, de franchir les premières étapes en mettant à leur disposition des moyens et un accompagnement dans leur démarche ;
 - **accompagner des PME dans leur développement international** dans le cadre d'une collaboration fructueuse Grands Groupes / PME ;
 - **aider à structurer une filière** en définissant des protocoles d'essai et de tests propres ;
 - **développer des outils de formation** associée à ces nouvelles technologies afin de diffuser la connaissance dans l'industrie française ;
 - être piloté en associant les Fédérations professionnelles en coordination avec les autres pôles de compétitivité concernés (Arve Industries, Viaméca).

Liste des propositions détaillées à la page 60

PROPOSITION 11 :

RENFORCER LA MICROELECTRONIQUE

POURQUOI ?

- Les semi-conducteurs, les sous-systèmes électroniques intégrés (qui sont des éléments clés situés entre les semi-conducteurs et les produits et systèmes électroniques (téléphones mobiles, GPS, ...), leurs composants associés et les technologies d'interconnexion sont omniprésents dans la vie quotidienne et ont un poids économique décisif - leur diffusion technologique est en progression constante. **L'industrie des semi-conducteurs** contribue désormais directement ou indirectement pour **plus de 10 % de la richesse mondiale**.
- Elle est confrontée à des défis majeurs multiples : l'explosion des coûts de production et de R&D, le raccourcissement des cycles de vie des produits, la mondialisation et en particulier la concurrence asiatique et enfin l'évolution de ce marché vers la maturité. Les positions des champions mondiaux fluctuent très vite et les industriels asiatiques prennent des positions dominantes.
- Il est stratégique de maintenir en Europe un niveau de compétences suffisant pour garantir l'accès aux applications.
- Au delà des applications TIC nouvelles, **la microélectronique permet à des industries traditionnelles de se diversifier et d'augmenter leur valeur ajoutée en intégrant ces technologies ainsi que leurs dérivées**. Par exemple, cas des textiles intelligents qui permettent aux industriels du textile de se démarquer par l'innovation.
- Pour cela, il convient que les industriels puissent travailler en lien avec les professionnels de la microélectronique à tous les stades de la chaîne de la valeur afin d'imaginer des produits intégrés et communicants.

COMMENT ?

LES PROPOSITIONS DE LA FIEEC POUR RENFORCER LA MICROELECTRONIQUE

- **Fédérer les actions des acteurs nationaux de la chaîne de valeur recherche-production**, en incluant tous les industriels concernés, autour d'objectifs de résultats (disponibilité des filières, technologies et outils), en se basant sur les Pôles de compétitivité tels que Minalogic ou Systématique tout en incluant les syndicats professionnels et les clusters EUREKA (CATRENE, EURIPIDES, EUROGIA, CELTIC).
- **Développer les actions de constitution d'un eco-système au plan européen**, notamment celles initiées par le Cluster EUREKA Catrene et EURIPIDES et par l'émergence de l'Initiative Technologique Industrielle ENIAC appuyée par la Commission Européenne.
- Permettre aux acteurs nationaux qui ont la taille critique de continuer à jouer un **rôle d'attractivité territoriale** : notamment en assouplissant, pour les rendre compatibles avec les contraintes de cette industrie, les règles fiscales, sociales et réglementaires, restaurant ainsi l'opportunité de défendre leur compétitivité à armes égales avec leurs concurrents asiatiques.

Liste des propositions détaillées à la page 60



II - Les conditions du succès

Pour espérer développer ces nouveaux marchés, il faut que notre profession soit capable d'agir dans des conditions humaines et économiques satisfaisantes et à égalité dans la compétition mondiale. Cinq conditions apparaissent ainsi prioritaires :

PROPOSITION 12 :

RENFORCER L'ATTRACTIVITE DE NOTRE SECTEUR

VIS-A-VIS DES JEUNES ET DES FEMMES

POURQUOI ?

- Une profession dont les effectifs sont globalement stables depuis 10 ans (environ 400 000 emplois).
- **Un besoin de recrutement identifié** dans les années qui viennent : 45 000 recrutements par an d'ici 2015, tous métiers confondus, dont un tiers de débutants, soit environ 15.000 postes ouverts aux jeunes diplômés par année.
- Des effectifs en baisse dans les filières de formation, ce qui crée déjà une tension dans le recrutement.
- **Une nécessité d'anticipation** : les mesures correctives arrivent souvent trop tard et sont insatisfaisantes et délicates à mettre en œuvre.
- **Une démarche d'attractivité de l'industrie vis-à-vis des femmes**, initiée par l'UIMM autour du programme **industriELLES**, et qui doit être amplifiée pour notre secteur. En effet, il y a moins de 10 % de filles dans nos formations.
- Un secteur crucial de notre économie, avec une excellence mondiale reconnue, des champions nationaux, un réseau de petites et moyennes entreprises innovantes et dynamiques.

COMMENT ?

LES PROPOSITIONS DE LA FIEEC POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITE DE NOTRE SECTEUR

VIS-A-VIS DES JEUNES ET DES FEMMES

- Mobiliser les acteurs **pour la promotion de nos métiers**.
- **Renforcer la coordination** entre les industriels, l'éducation nationale et l'enseignement supérieur pour mieux anticiper l'évolution des besoins.
- Susciter une reconnaissance par le Premier Ministre de l'importance du secteur électrique, électronique et de Communication dans l'économie nationale.

Liste des propositions détaillées à la page 68

PROPOSITION 13 :

CONFORTER L'EXCELLENCE DU SECTEUR ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE EN NORMALISATION ET TIRER PROFIT DE SA REUSSITE

POURQUOI ?

- **La normalisation est le reflet de l'état de l'art du moment** (sécurité, interopérabilité, performance, aptitude à la fonction), obtenue par un large consensus.
- **La norme est donc un passeport pour les échanges** : elle favorise l'innovation, protège et organise la communauté, permet l'interopérabilité des systèmes...
- **La norme est stratégique pour notre économie et notre industrie.** Elle se décide désormais au niveau mondial.
- Pour être toujours un outil efficace pour les entreprises dans une économie mondiale évoluant, elle doit être soutenue par la profession et s'adapter en permanence.
- **L'industrie électrique et électronique a su générer des leaders mondiaux en plaçant la normalisation au cœur de sa stratégie** et en tirant profit de ses apports : protection des consommateurs, performance, qualité globale, loyauté des échanges.
- Le **Bureau de Normalisation sectoriel, l'UTE** (Union Technique de l'Electricité), internationalement reconnu, financé par les professionnels, est le membre français des organisations internationales de normalisation électrique et électronique (Cenelec / CEI).

COMMENT ?

LES PROPOSITIONS DE LA FIEEC POUR CONFORTER L'EXCELLENCE DU SECTEUR ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE EN NORMALISATION ET TIRER PROFIT DE SA REUSSITE

- Poursuivre la réforme en cours du décret de 1984 qui organise la normalisation en France, selon trois axes :
 - conforter la place de **l'UTE et des Bureaux de Normalisation Sectoriels (BN)**, notamment dans la **représentation internationale** ;
 - clarifier le **rôle et les missions de l'Association Française de Normalisation** ainsi que ses structures internes **au service des BN et des entreprises** ;
 - **améliorer la coordination nationale**, au niveau gouvernemental, entre les différentes instances de normalisation en vue d'une meilleure efficacité de la représentation française à l'international.
- Renforcer les incitations financières appropriées (**crédit d'impôt recherche pour la normalisation** mis au même niveau que celui pour l'innovation) pour que les entreprises puissent déléguer plus facilement les experts dans les travaux de normalisation. Intégrer notamment une notion de groupe dans la mécanique du crédit Impôt Recherche.
- **Sensibiliser les cadres sur l'intérêt de la normalisation** – dans les écoles d'ingénieurs, en formation continue.
- Développer des **démarches de normalisation de systèmes** en complément des normalisations de produits.
- Promouvoir la norme comme référence dans les éléments de surveillance du marché (voir propositions 16).

Liste des propositions détaillées à la page 74

PROPOSITION 14 :
RENFORCER LA RECHERCHE ET L'INNOVATION,
Y COMPRIS DANS LES PROCESSUS DE PRODUCTION

POURQUOI ?

- Les opportunités les plus significatives d'innovation se concentrent sur l'amélioration du mode de vie, la réduction et l'optimisation de l'utilisation des ressources de la planète (avec ses conséquences sur les outils) et la réponse à la diversification croissante des besoins.
- En production, les niches, concernant **les produits complexes et à forte valeur ajoutée intellectuelle, sont des opportunités** pour les pays développés, tout comme la réalisation de produits standards spécifiquement adaptés à un utilisateur donné.
- **Les modes d'innovation doivent répondre à la complexité croissante de la R&D, à l'évolution technologique rapide, et aux nouveaux modèles de *business*** qui découlent des besoins considérés, tout en prenant en compte la capacité d'absorption limitée, par les filières et les clients, de l'abondance des produits innovants mis sur le marché. À l'instar de ce qui se passe dans les pays industriellement innovants, l'environnement du système de recherche français doit favoriser l'innovation.

COMMENT ?

LES PROPOSITIONS DE LA FIEEC POUR RENFORCER LA RECHERCHE ET L'INNOVATION,
Y COMPRIS DANS LES PROCESSUS DE PRODUCTION

Mieux assurer le développement des relations entre laboratoires et entreprises :

- Intégrer davantage les industriels dans tous les conseils nationaux d'orientation de la recherche au niveau d'un tiers, au minimum, de la représentation.
- **Faciliter les échanges de chercheurs public-privé**, notamment en valorisant les séjours industriels des chercheurs du secteur public.
- Uniformiser les contrats afin de faciliter les échanges de personnels entre public et privé.

Mettre en place un système de financement adapté pour :

- Favoriser le financement de partenariats « horizontaux » (avec des objectifs de développement et standardisation technologique) au niveau Européen.
- Stimuler le financement de partenariats « verticaux » (chaines de valeur innovantes) au niveau local, par exemple via les pôles de compétitivité.
- Financer les chaines de valeur et **redémarrer les concepts de grands programmes** (All – Agence de l'Innovation Industrielle) au sein d'OSEO.

Développer un environnement structurel et fiscal pour optimiser le système de recherche français :

- Améliorer les outils pertinents, tels que le **Crédit Impôt Recherche (CIR)** : modification des seuils, extensions des éléments ouvrant droit au CIR, comme notamment la participation aux efforts de normalisation, la spécificité des systèmes complexes et les problématiques d'intégration, le développement durable, les *process* industriels de production.
- Développer de grands centres de recherche dans le domaine de l'électronique et du numérique.
- Favoriser l'accès des PME et ETM aux outils de financements de Recherche et Développement.
- Former plus de chercheurs dans les domaines à forte évolution technique, liés aux nouveaux marchés (médecine et aides aux personnes, logiciels de pointe, architectures de systèmes ; les technologies clés comme celles des TIC (Technologies d'Information et de Communication) doivent être maîtrisées en Europe – 35 % des brevets dans le monde concernent les TIC).

Favoriser le développement des marchés liés à l'innovation :

- Autoriser les appels d'offres et les commandes publiques ayant un caractère expérimental.
- **Lancer des grands programmes structurants.**

Liste des propositions détaillées à la page 70



PROPOSITION 15 :

PERMETTRE LE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES DE PRODUCTION, NOTAMMENT LES PME ET LES ETM

POURQUOI ?

- Il est important de **conserver sur notre territoire la production à valeur ajoutée** de proximité, car elle favorise l'innovation et la compétitivité, s'appuie sur la réactivité, doit sécuriser ses approvisionnements et est garante de savoir-faire stratégiques pour le pays.
- Le modèle de production a changé avec la vague du « *fabless* ». Cela encourage le transfert d'une partie de la production des grands groupes vers les PME sous forme de partenariat ou de sous-traitance.
- **Les ETM (Entreprises de Taille Moyenne) qui vont de 250 à 5000 salariés, sont insuffisamment reconnues en France** alors qu'elles sont indispensables pour le dynamisme de notre pays, notamment en matière d'exportation.
- Les PME / ETM ne sont pas placées dans les meilleures conditions pour produire et innover sur le territoire national :
 - a. il existe, en France, des freins sociaux et fiscaux qui empêchent les entreprises, entre autres les petites, de se développer ;
 - b. les métiers de la production sont méconnus du grand public, des élèves et de leurs professeurs.
- **Les dispositifs favorisant la R&D restent centrés sur la recherche amont, ignorant l'innovation de productivité.**
- Il est nécessaire d'établir des relations de qualité entre tous les acteurs d'une chaîne de valeur, grands groupes, PME et ETM, favorisant les flux d'information entre clients et fournisseurs.

COMMENT ?

LES PROPOSITIONS DE LA FIEEC POUR PERMETTRE LE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES DE PRODUCTION, NOTAMMENT LES PME ET ETM

- **Former les hommes et les femmes** pour la production.
- Renforcer l'attractivité du territoire en production.
- Améliorer la **flexibilité sociale et fiscale**.
- Conforter la chaîne de valeur depuis l'innovation jusqu'au produit.
- Favoriser les **échanges technologiques**, notamment au travers de séminaires.
- Elargir la définition européenne des étapes de recherche, qui exclut de fait le financement de l'innovation en production.
- Utiliser des fonds structuraux pour la reconquête de notre patrimoine industriel.
- Améliorer les **échanges électroniques** dans les filières, pouvant s'appuyer sur les initiatives de plateformes technologiques.
- **Soutenir la présence à l'export des entreprises.**
- Favoriser la création de **centres technologiques** dans nos métiers.

Liste des propositions détaillées à la page 78